

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT, SCIENCE POLITIQUE,
ECONOMIE, GESTION, MENTION MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE,
PARCOURS MASTER 2 METIERS DE LA BANQUE : CHARGE DE CLIENTELE PROFESSIONNELLE

Le directeur du collège Droit, Science politique, Economie et Gestion,

Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : ***Droit, Science politique, Economie et Gestion***

Mention : ***Monnaie, banque, finance, assurance***

Parcours : ***Master 2 Métiers de la Banque – Chargé de clientèle professionnelle***

Nom	Prénom	Qualité (1)	Enseignement(s) assuré(s)
ADAM	Bertrand	Personnalité qualifiée	Directeur du Campus - Délégation régionale Ecole Supérieure de la banque
FIGUET	Jean-Marc	Enseignant	Responsable de la mention
MAYMO	Vincent	Enseignant	Co-Responsable de la formation

Article 2 : Monsieur Jean-Marc FIGUET est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session d'examen de l'année universitaire 2023-2024.

Fait à Bordeaux, le 13 octobre 2023.

Monsieur Jean-Christophe SAINT-PAU,
Directeur du Collège droit, science
politique, économie et gestion



¹ Enseignant-chercheur, enseignant, personnalité qualifiée